

# TNS Théâtre National de Strasbourg

## Le Théâtre National de Strasbourg École Supérieure d'Art Dramatique

### recrute un-e régisseur-se lumière et régisseur-se des activités de l'École

Lieu unique de création et de formation dans le paysage théâtral français, le Théâtre National de Strasbourg (TNS) est le seul théâtre national implanté en région. Établissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du ministère de la Culture, il comprend près de cent salarié-es permanent-es et accueille chaque mois de nombreux artistes et technicien-nes intermittent-es. Le TNS abrite en son sein quatre salles de spectacles et de répétitions, une École supérieure d'art dramatique interdisciplinaire qui accueille en permanence deux promotions réunissant une cinquantaine d'élèves dans le cadre d'un parcours de formation de trois ans, ainsi que des ateliers de construction de décors et de costumes. ([www.tns.fr](http://www.tns.fr)).

Fondé sur l'hospitalité, le projet artistique et pédagogique de service public de Caroline Guiela Nguyen conçoit le Théâtre National de Strasbourg comme un lieu de vie et de pensée constante de la relation entre les œuvres et les habitant-es. Il conjugue rayonnement international et création au plus proche des territoires, et ouvre le théâtre et son École au cinéma et à l'audiovisuel. Il s'accompagne d'une volonté de rendre accessible au plus grand nombre le théâtre en développant une politique d'accueil des publics ouverte et innovante.

Sous l'autorité du Responsable des formations techniques et de la formation continue, il-elle assure les missions suivantes :

#### Régie lumière :

- Prend en charge la planification, la préparation, le réglage, le montage et le démontage du matériel lumière des différentes activités de l'École, des accueils en création, des répétitions et des ateliers. Il-elle est garant-e du bon fonctionnement des installations lumière ;
- Encadre les équipes techniques intermittentes en lien avec les lumières ;
- Est responsable de l'inventaire et de l'entretien du parc lumière, de l'équipement électrique scénique de l'École ;
- Peut être amené-e à réaliser des modules de formation technique en lumière dans certaines configurations, sous la responsabilité du Responsable des formations techniques et de la formation continue ;
- Participe à l'adaptation des plans de base des différents projets d'élèves en DAO.

#### Régie des activités de l'École :

- Supervise, organise et met en œuvre les aspects techniques et logistique des activités de l'École (stages, modules, cours, colloques, projets d'élèves,...), en lien avec les régisseur-ses-formateur-rices de l'École ;
- Peut être amené-e à prendre en charge la régie technique de productions artistiques légères ou, le cas échéant, à encadrer les équipes d'élèves ou de salarié-es intermittent-es en lien avec la régie générale ;
- Organise, en lien aussi avec la Directrice des études, l'occupation des espaces :
  - En étudie et valide la faisabilité ;
  - Anticipe les temps de montage et de démontage ;
  - Communique les informations aux services impliqués ;
  - Accompagne la mise à jour de ces activités dans le planning général ;
  - Assure le suivi de la mise en œuvre technique et logistique ;
  - Il-elle peut assurer l'ouverture/fermeture du bâtiment avec badge/code personnel, suivant la planification et en fonction de l'amplitude hebdomadaire.

#### Participe :

- aux réunions hebdomadaires de l'École ;
- Aux rendez-vous techniques préparatoires internes et inhérents à son activité ;
- Aux repérages techniques avec les intervenant-es extérieur-es ;
- Toute autre réunion à laquelle le Responsable des formations techniques et de la formation continue et/ou la Directrice des études estimerait sa présence nécessaire.

#### Rend compte au Responsable des formations techniques et de la formation continue :

- Des demandes et projets en cours ;
- De l'évaluation des moyens nécessaires ;
- Des dysfonctionnements éventuels ;
- Des retours d'expérience.

#### Veille à la bonne application :

- Des décisions prises par son équipe encadrante ;
- Du règlement intérieur, de l'accord d'entreprise et des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Du cahier des charges d'exploitation.

Compétences requises :

- Expérience minimum de 3 ans en régie lumière ;
- Expérience souhaitée facultative en tant que formateur-riche constitutive d'un atout ;
- Appétence pour la transmission ;
- Connaissance du fonctionnement d'un théâtre et/ou d'un Établissement supérieur d'art dramatique ;
- Conception, montage, exploitation d'installations électriques et gestion d'installations d'éclairage scénique ;
- Maîtrise consoles dont impérative EOS de chez ETC ;
- Maîtrise des outils de bureautique ;
- Connaissances en DAO (Autocad et/ou Vectorworks) et en CAO (Wysiwyg et/ou Capture) ;
- Maîtrise des bases de sécurité incendie dans un ERP de type R et L ;
- CACES Nacelle selon R 486 catégorie A (R 486 cat.B et R 489 cat.3 appréciés).

Qualités recherchées :

- Sens de l'organisation et rigueur, gestion des priorités ;
- Sens relationnel et esprit collectif ;
- Sens de l'écoute, de l'accompagnement des élèves dans le respect des moyens de la structure.

Poste en CDD intermittent à temps complet à pourvoir du 13 novembre au 5 juillet 2024

Rémunération selon grille de l'établissement et expérience

Grande disponibilité demandée : travail en week-end et en soirée selon activité

Permis B souhaité

Adresser la candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le 3 novembre 2023 par courrier à Théâtre National de Strasbourg - Service des Ressources Humaines- « Candidature régisseur-se lumière et régisseur-se des activités de l'École »- 1 avenue de la Marseillaise-BP 40184 -67005 Strasbourg Cedex ou par courriel ([rh2@tns.fr](mailto:rh2@tns.fr)) en mentionnant en objet « Candidature régisseur.se lumière et régisseur.se des activités de l'École ».

Le TNS a obtenu le double label AFNOR Égalité professionnelle et Diversité, dans ce cadre il s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidates ou des salarié-es qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.